

Des solutions existent.

Comment répondre aux besoins des Gens du Voyages ?

La question des aires d'accueil engage la vie de nombreuses familles. Aussi, le Mrap estime que c'est avec elles qu'il faut décider de l'implantation des aires, du nombre de places, etc.



« Pour les Gens du voyage, la caravane, c'est leur maison ». Photo Jean-Claude Dufieu, Différences, octobre 2004.

Pour le Président du Mrap c'est un point essentiel : « Nous avons mis en place, avec la communauté d'agglomération de Valenciennes, des comités de pilotage qui sont un lieu d'échange entre les élus, leurs partenaires et les Gens du Voyage » : c'est ainsi que nous avons obtenu le vote positif de 13 communes concernées par le schéma départemental local.

De tels comités ouvrent le dialogue entre les différentes personnes concernées, ce qui permet de définir et de répondre aux besoins des Gens du Voyage. Ce sont les aires d'accueil qui doivent s'adapter aux Voyageurs et non l'inverse.

« Le Mrap doit impulser la création d'un comité de pilotage partout où c'est nécessaire. Je pense que la construction d'une aire ne devrait pas se faire sans une telle structure qui permette, au-delà du droit au logement, de créer les conditions d'insertion sociale notamment par l'école », conclut le Président du Mrap.



« Sur une aire d'accueil dans la Valenciennaise ». Photo Jean-Claude Dufieu, Différences, octobre 2004.

Adapter l'habitat

De nombreuses familles sont propriétaires d'un terrain où elles vivent une partie du temps. A d'autres périodes, elles se déplacent. Elles ne voyagent donc pas toute l'année. Quand d'autres familles vivent de cette façon mais ne sont pas propriétaires de leur terrain, leur situation se complique.



« Le manque d'aires d'accueil conduit les Voyageurs à s'installer sur des emplacements non autorisés. » Photo André Luzy, 2005.

Pour ce type de cas, la création d'aires d'accueil publiques qui ne peuvent être disponibles que pour de courtes périodes n'est donc pas adaptée. Il faudrait alors créer **des terrains familiaux**. C'est le souhait qu'expriment beaucoup de familles.

Dans l'Essonne par exemple, 600 familles ne voyagent plus ou occasionnellement. Toutes ne sont pas propriétaires de leur terrain, il y a donc une demande forte à laquelle il faut répondre.

Ce problème est très mal pris en compte. Cela vient en grande partie du fait que pour les non-voyageurs, il est difficile de concevoir la caravane comme lieu d'habitat permanent. Pour les Gens du voyage, la caravane, c'est leur maison.

Refuser de reconnaître cette spécificité ne sert à rien car cela n'empêche pas la présence durable des familles dans les communes où elles séjournent depuis des années voire des générations et où elles se sentent chez elles.



« Aire d'accueil d'Aix-en-Provence. »

Photo André Luzy, 2004.

L'habitat adapté permet aux Gens du Voyage de vivre dignement. C'est aussi permettre à leurs enfants d'aller à l'école, aux parents de travailler toute l'année, bref de s'intégrer dans la société en y trouvant sa place.

